

Pôle académique de la prospective
et de la performance



Guide pour la préparation de rentrée, les nomenclatures **Nouveautés RS 2026**

Septembre 2026

Des femmes et
des hommes qui
changent la vie
pour toute la vie



① Langues

▷ L'Ukrainien :

L'Ukrainien fait son apparition en LV1, LV2 et LV3 :

- Ukrainien LV1 : 03D401
- Ukrainien LV2 : 03D402
- Ukrainien LV3 : 03D403
- Ukrainien LV1 Hors établissement : 03D421
- Ukrainien LV2 Hors établissement : 03D422
- Ukrainien LV3 Hors établissement : 03D423

▷ Les langues des sections internationales changent

Le britannique est créé pour langue de section au lieu et place de l'anglais.

Il peut être utilisé à la rentrée 2026 pour tous les niveaux de Section internationale en collège ainsi qu'au lycée en 2^{de} SI et en 1^{re} BFI.

En revanche, pour la Terminale BFI, la LV9 et la LV4 britanniques ne pourront être utilisées qu'à partir de la rentrée 2027. A la RS2026, l'anglais reste la seule matière à utiliser pour la langue de section LV9 et la LV4.

Les sections internationales (SI) suivantes ont une langue de section (LV9) différente de la LV1 :

- SI britannique : langue de section Britannique **03D309** avec Anglais en LV1 (030201) ;
- SI américaine : langue de section Américain **033409** avec Anglais en LV1 (030201) ;
- SI australienne : langue de section Australien **037509** avec Anglais en LV1 (030201) ;
- SI brésilienne : langue de section Brésilien **034909** avec Portugais en LV1 (031101).

Dans le cadre du BFI, c'est également le cas, tant pour la langue de section LV9 que pour la LV4 qui colore l'approfondissement culturel et linguistique.

② Sports

Nouvelles matières créées à la rentrée 2026 :

- La Boccia : **103200**
- Le Cécifoot : **103300**

La matière « **Dispositif santé** » est créée pour suivre les expérimentations mises en place dans certaines académies dans le cadre de la lutte contre les déserts médicaux :

- Dispositif santé : **473200**

En voie professionnelle l'unité facultative « **Secteur sportif** » (U2S) est fermée pour les niveaux de 2^{de} et 1^{re} à la rentrée 2026.

Elle est remplacée par la matière « Sensibilisation au secteur sportif » qui est ajoutée à la grille horaire des 1^{res} professionnelles uniquement ; il n'y a pas de demande à formuler pour avoir cette matière disponible au profilage. Elle sera ajoutée aux grilles de Terminale à la rentrée 2027.

- Sensibilisation au secteur sportif : **520200**

③ Au collège

La matière « **Soutien ou approfondissement** » est ajoutée à toutes les 6^e (sauf en Segpa) en tant que Mesure spécifique, (modalité X) comme **l'Accompagnement aux devoirs** et le **Soutien renforcé**

- **Soutien ou approfondissement** : **472100**

La matière « **Projets d'éducation à la citoyenneté, aux médias et à l'information** » est ajoutée au tronc commun en classe de 3^e.

- **Projets d'éducation à la citoyenneté, aux médias et à l'information** : **368600**

④ Au Lycée

▷ Dispositif de personnalisation des parcours

A partir de la RS 2026, le DPP « Mobilité européenne et internationale », initialement réservé aux voies générale et technologique, peut être utilisé pour les trois voies d'orientation au lycée (technologique, générale et professionnelle).

▷ Bac professionnel en deux ans :

Selon les articles D337-58, D337-62 et D337-63 du Code de l'éducation, sur décision du Recteur, un élève peut bénéficier d'une réduction ou d'un allongement de la durée de formation.

Afin de permettre d'enregistrer les parcours scolaires le plus fidèlement possible, les MEF de 1^{re} professionnelle de bac pro en 2 ans sont disponibles à partir de la rentrée 2026.

Ces MEF sont à utiliser pour les élèves :

- déjà titulaires d'un CAP qui poursuivent leurs études dans une spécialité de bac pro proche de leur CAP ;
- titulaires d'un diplôme de niveau 4 ou supérieur ;
- de 2^{de} GT qui se réorientent vers une 1^{re} professionnelle.

Les grilles horaires de 1^{re} professionnelle des parcours en 2 ans sont identiques à celles des grilles horaires de 1^{re} professionnelle des parcours en 3 ans.

Les MEF de Terminale professionnelle des parcours en 2 ans, ainsi que les MEF de Bac Pro en 1 an, seront disponibles à la rentrée 2027.

Formulaire en
ligne [cliquez ici](#) :

Attention, ces codes MEF sont à demander via le formulaire en ligne.



▷ Brevet des métiers d'art (BMA) et Brevet national des métiers d'art (BNMA)

A partir de la rentrée 2026, sont créés les BNMA. Ce sont des **diplômes de niveau 4 qui se préparent en 3 ans** à l'issue de la 3^e (des modalités de réduction ou d'allongement de la durée de formation sont possibles). Ils remplacent les BMA qui eux se préparent en 2 ans et sont réservés aux titulaires de CAP.

Seuls les établissements concernés auront les codes dans leur base.

▷ AvenirPro+

Le Parcours ambition emploi est remplacé par AvenirPro+. Ainsi, deux formations sont créées :

- Avenir pro plus niveau 3 (Code diplôme 59941503Z, Code MEF **70341503110**) ;
- Avenir pro plus niveau 4 (Code diplôme 49941502Z, Code MEF **70441502110**).

Ces formations accueillent, sous statut scolaire, des jeunes ayant terminé leur formation initiale en bac pro, CAP, BP, BMA ou DMTS, diplômés ou non, mais sans solution d'emploi ou de poursuite d'études à la rentrée. La durée de cet accueil est de 4 mois maximum.

Les codes sont d'ores et déjà disponibles dans les bases des établissements concernés.

▷ Brevet professionnel (BP)

A la rentrée 2026, afin de prendre en compte les parcours des élèves bénéficiant d'une réduction de la durée de formation, est créé le dispositif de BP en 1 an. Ainsi, des MEF de BP en 1 an sont créés pour chacune des 33 spécialités existantes.

Attention, ces codes MEF sont à demander via le formulaire en ligne.

Formulaire en
ligne [cliquez](#)



⑤ MEF d'origine

Jusqu'ici, de nombreux MEF origine étaient génériques (ex : 1CAP2 pour toutes les 1^{res} années de CAP en 2 ans). Ces MEF ont été fermés au 31/08/2026 et chaque MEF d'inscription dispose désormais de son propre MEF origine à l'identique.

C'est pourquoi les établissements devront resélectionner les MEF origine dont ils ont besoin dans le module Nomenclatures de Siècle.

▷ Diplôme de spécialisation professionnelle (DSP)

Le DSP est une formation dispensée en université. Elle conduit à un diplôme d'établissement. Conçue dans un objectif d'insertion professionnelle, elle permet cependant de poursuivre ses études, notamment en 2^e année de BTS.

- Afin de pouvoir enregistrer ce type de parcours en formation d'origine dans la scolarité des élèves concernés, le DSP est créé avec le code MEF **2599990111** (Code diplôme : 46599901A)

▷ Passeport pour réussir et s'orienter (Paréo)

Paréo est une formation dispensée en université. Elle conduit à un diplôme d'établissement. Elle permet aux bacheliers de préciser leur projet d'études ou d'orientation professionnelle en découvrant plusieurs disciplines et formations du 1^{er} cycle de l'enseignement supérieur, notamment le BTS.

- Afin de pouvoir enregistrer ce type de parcours en formation d'origine dans la scolarité des élèves concernés, le Paréo est créé avec le code MEF **7104150111** (Code diplôme : 48341501Z).